

SNAFAN-FO SPAN-CGT SOLIDAIRES AN

**Association des administrateurs
Association des rédacteurs des comptes rendus
Association des administrateurs-adjoints**

Monsieur Richard FERRAND
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel de Lassay
128, rue de l'Université
75007 PARIS

Paris, le 22 décembre 2021

Monsieur le Président,

Les organisations syndicales représentatives et les associations de fonctionnaires de l'Assemblée nationale formulent la demande que vous les receviez toutes ensemble, dès la rentrée parlementaire du 4 janvier 2022.

Une démarche aussi solennelle et collective est peu fréquente au sein de notre Institution. La gravité et l'urgence des sujets dont nous souhaitons vous entretenir directement sont à l'origine de celle-ci.

Cette demande de rendez-vous est motivée par la convocation reçue le vendredi 17 décembre 2021, soit le premier jour de la suspension des travaux parlementaires, à un comité technique annoncé initialement pour le 4 janvier 2022, c'est à dire le jour de la reprise des travaux.

En fait, il s'agit d'un comité technique dont il n'avait nullement été question au cours de la législature et pas davantage de manière récente, puisque Madame la Directrice des Ressources humaines avait annoncé, lors de la dernière réunion du comité technique relatif aux contractuels, le 3 décembre 2021, qu'il n'y aurait plus qu'un seul comité technique d'ici la fin de la législature, consacré à la déontologie et à la discipline.

Aussi, ce nouveau comité technique, sorti de nulle part et réuni dans la précipitation, a-t-il résonné comme un coup de tonnerre pour les organisations syndicales et les associations de fonctionnaires. Nul doute qu'il en ira de même pour l'ensemble de nos collègues, une fois que nous aurons été en mesure de les alerter, ce que le calendrier, choisi à dessein, ne nous a pas encore permis.

Notre émoi est à la mesure des réformes choquantes qui nous sont annoncées et qu'on ne peut qualifier autrement que de dispositions scélérates et punitives, l'ordre du jour du comité technique surprise étant le suivant :

- suppression de l'avance remboursable ;
- suppression du prêt de trésorerie ;
- diminution drastique des allocations versées en cas de décès.

Un tel mauvais procédé interpelle. En effet, une vaste réforme de la fonction publique parlementaire a été entreprise, sous votre égide, au cours de la législature. Celle-ci a été mise en œuvre, selon votre volonté, dans la transparence et la concertation. Vous avez communiqué à plusieurs reprises, tant en direction des syndicats que du personnel, pour annoncer les différentes étapes de cette réforme qui comportait de nombreux volets. À aucun moment, la suppression de l'avance remboursable et du prêt de trésorerie, ainsi que la diminution des allocations versées en cas de décès n'ont été mentionnées.

Or, l'adoption de ces mesures constituerait une régression sociale sans précédent pour les fonctionnaires de l'Assemblée nationale, et ce alors même que leur charge de travail est extrêmement élevée depuis le début de la législature.

Nous ne pouvons donc rester sans réagir face à cette situation aberrante qui apparaît comme surréaliste. C'est pourquoi, nous avons prévenu l'administration que les syndicats refusaient de prendre part au comité technique annoncé, avant d'avoir pu être reçus par Monsieur le Président, tant il apparaît légitime que nous vous entretenions personnellement de ce coup de force sans précédent. De toute évidence, celui-ci ne pourrait déboucher que sur des conséquences néfastes, s'il n'était pas remédié rapidement à cet état de fait choquant. Après concertation avec les associations de fonctionnaires, il vous est également demandé qu'elles soient reçues conjointement avec les syndicats.

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération.

Pour le syndicat et l'association suivante :

SNAFAN-FO

SOLIDAIRES AN

Le représentant habilité :

Le Secrétaire général



SNAFAN - FO
Syndicat N° 515 - FGF - FO
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP
N° enreg. Préf. de Police 18761
N° enreg. Mairie de Paris 950010

Philippe Grenier

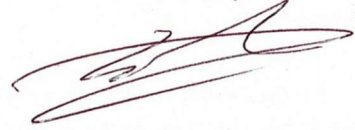
Le Secrétaire général



Patrice Pétriarte

SPAN-CGT

Le Secrétaire général



Lionel JANKOWSKI

La Présidente

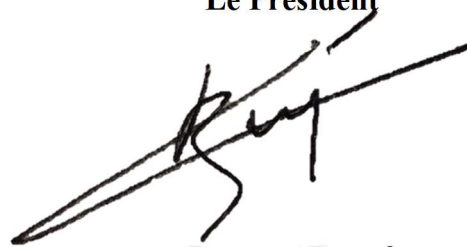
**Association des
administrateurs**



Marine Heilaud

Le Président

**Association des rédacteurs des
comptes rendus**



Laurent Baugé

Le Président

**Association des
administrateurs-adjoints**



Gabriel Livney